

# Accompagnement à l'utilisation des outils numériques - Clermont-Ferrand atelier mis en place par le CRI Auvergne

## Fiche d'information pour les structures prescriptrices

Le CRI Auvergne est un des ateliers qualifiés #APTIC, susceptible d'accompagner des publics en situation d'illettrisme à l'utilisation des outils numériques.  
(pour rappel : cf. « lettre d'orientation » transmis par #APTIC)

### Accompagnement pour l'expérimentation fin année 2019 de 10h00 à 12h00

• Jeudi 26 septembre 2019	• Jeudi 14 novembre 2019
• Jeudi 03 octobre 2019	• Jeudi 21 novembre 2019
• Jeudi 10 octobre 2019	• Jeudi 28 novembre 2019
• Jeudi 17 octobre 2019	• Jeudi 05 décembre 2019
• Jeudi 24 octobre 2019	• Jeudi 12 décembre 2019
• Jeudi 31 octobre 2019	• Jeudi 19 décembre 2019
• Jeudi 07 novembre 2019	

**Lieu :** dans les locaux du CRI Auvergne, 6 rue du Clos Notre Dame 63000 Clermont-Ferrand ([plan d'accès](#))

**Effectif :** 4 stagiaires maximum

**Public visé :** Personne en situation d'illettrisme

**Niveau / prérequis :** Pas de niveau attendu, pas de prérequis

**Objectifs de la formation :**

- accompagner à l'utilisation des outils numériques et des compétences numériques de base
- accès aux droits

**Rythme :** entrées et sorties permanentes, contenu pédagogique adapté au rythme de chaque personne et à ses projets

**Moyens pédagogiques :**

- accompagnement individualisé, en binôme, possibilité de mini-groupe (4 personnes maximum)
- pédagogies actives

**Déroulé de l'accompagnement :**

- définition d'un objectif pédagogique personnalisé en fonction des centres d'intérêt et des besoins de chaque personne
- Formateurs : Stéphane Gardé et Serge Mevrel

**Fin de formation :** 10 heures d'accompagnement (de 5 à 10 séances)

**Modalités d'accès :**

- 1) Un prescripteur reçoit une personne identifiée en situation d'illettrisme avec des besoins d'accompagnement à l'utilisation des outils numériques
- 2) Le prescripteur évalue avec la personne un premier niveau (correspondant à « Vos besoins » sur la lettre d'orientation)
- 3) Un rendez-vous est pris par téléphone auprès du CRI Auvergne 04.73.90.48.16  
Accueil téléphonique au CRI : Patricia Brunel (sauf le mercredi ; laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées pour être rappelé)
- 4) Suite à cette prise de rdv, le stagiaire se rend au CRI selon le jour fixé (calendrier prévisionnel des ateliers ci-dessus) muni de la « lettre d'orientation #APTIC » co-remplie

**Contact :** 04 73 90 48 16 / [contact@cri-auvergne.org](mailto:contact@cri-auvergne.org)

**Responsable de la formation :** Stéphane Gardé [numerique@cri-auvergne.org](mailto:numerique@cri-auvergne.org)